



LOUP = Espèce protégée

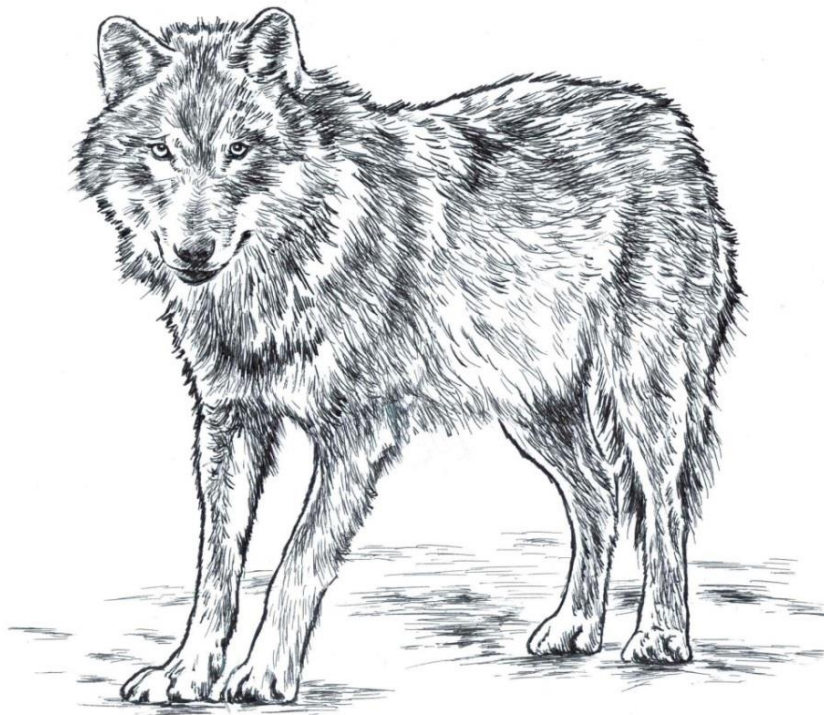
Convention de Berne 1993 – Annexes II et IV de la directive Habitats Faune Flore de l'Union européenne (92/43/CEE)

Le plan loup 2018-2023 prévoit un quota minimum d'abattage de 10% de la population de loups chaque année dans notre pays, soit en 2018 : 43 loups. Ce qui peut mettre en danger l'espèce.

Pourtant, cette méthode n'a jamais résolu le conflit entre les éleveurs et le prédateur. Plutôt que de permettre aux éleveurs de vivre de manière durable de leur travail, les tirs n'ont que des effets contre-productifs. Personne n'est satisfait et la biodiversité se fragilise.

Pourquoi poser le fusil et opter pour des solutions plus respectueuses et plus efficaces ?

Cap loup et le Pôle Grands Prédateurs répondent aux préjugés en quelques points.



**CAP
LOUP**

«Tuer des loups met fin à tous les problèmes...» Faux

D'autres individus, dont des jeunes en dispersion, combleront le vide créé. Vulnérables et chasseurs inexpérimentés, ils risquent davantage de s'attaquer aux troupeaux.

«Le loup a été réintroduit...» Faux

Le loup « français » (*Canis Lupus Italicus*) est issu du loup italien. C'est une observation officielle qui valide sa présence en 1992. Ce grand canidé occupe de très vastes territoires et peut parcourir des centaines de kilomètres avant de s'implanter. Cela a été montré grâce au suivi génétique et GPS (via la pose de colliers émetteurs) de certains individus à travers le monde.

Le loup peut même traverser une très vaste étendue d'eau à la nage !

«Si les anciens l'ont éradiqué, c'est qu'ils avaient des raisons...»

Nous pouvons respecter le savoir et paroles des anciens. Cependant, la société contemporaine comprend mieux l'importance de **préserv**er les **grands carnivores**, partie intégrante de la biodiversité.

Exemples de changement : autrefois, les femmes ne votaient pas, l'esclavage était autorisé !

«Si on ne le régule pas, il proliférera...» Faux

En vertu de leur statut biologique (au sommet de leur chaîne alimentaire respective), tous les super prédateurs sont **les moins nombreux sur terre**, et le resteront, car ils sont régulés par la quantité de nourriture et les maladies. De plus, le taux de mortalité des jeunes avant un an est d'environ 50%.

Ceci rend leurs populations d'autant plus fragiles aux persécutions, pollutions diverses, destructions de leurs habitats. Nombre de loups dans le monde :

Env. 240 000, moins que le nombre d'habitants à Montpellier.

«Le loup est un animal sanguinaire...» Faux

La noblesse, le clergé et l'histoire de la bête du Gévaudan ont diabolisé le loup. Aussi autrefois, les villageois étaient terrifiés par cet animal à cause de ses yeux brillants et « effrayants » dans la nuit, de son cri « lugubre » et parce qu'il consommait des cadavres d'humains et d'animaux pendant les épidémies, ou après les batailles. C'est normal « pour lui » car il n'est pas seulement chasseur, mais aussi charognard. Le mythe de la bête lui colle à la peau depuis des siècles ! Le loup, de par sa nature et sa cohabitation millénaire avec l'homme n'a jamais fait de celui-ci une proie.

«Le loup est un « boucher » qui fait un carnage dans les troupeaux...» Vrai-faux

Ce comportement a été nommé « **Surplus killing** » par les éthologues. C'est une déviance due à l'homme. Dans la nature, le loup chasse en meute, en ne poursuivant qu'une seule proie à la fois. C'est un coursier. Dans le contexte du pastoralisme, son instinct naturel est perturbé. Il se retrouve face à d'innombrables proies potentielles qui ne peuvent pas s'enfuir, tel un renard dans un poulailler.

Imaginez un enfant de 4 ans dans un champ de jouets, à qui le parent demande de se concentrer sur un seul ! A noter qu'un sanglier peut aussi dérocher 50 moutons...

«Le loup risque de « prendre » tout le gibier des chasseurs...»

Aucun prédateur ne fait disparaître ses proies, sinon il disparaîtrait lui aussi. En termes de densité, on compte en moyenne 6 à 7 loups pour 300 km². Le taux de prélèvement d'ongulés sauvages (chevreuil, chamois, cerf, sanglier, renne, élan, etc.) est en moyenne de 5%. La présence du loup dans le milieu naturel redonne aux grands herbivores un comportement de vigilance et de fuite caractéristique de ces espèces, ce qui est souvent confondu par les chasseurs comme une diminution du nombre de proies. Les animaux sauvages sont le bol alimentaire du loup, les lui prendre, c'est l'inciter à s'attaquer aux troupeaux domestiques.

« À quoi peut nous servir le loup ? »

Le loup est un **régulateur naturel** des ongulés sauvages. Son rôle est d'intervenir sur le nombre, le comportement de ses proies, notamment en dispersant les hardes qui exercent une pression sur la végétation. Grâce à la sélection naturelle, il joue un **rôle sanitaire** en éliminant prioritairement les individus malades ou malformés et contribue indirectement au bon état physiologique de ses espèces proies. En tant que charognard, c'est un nettoyeur. L'homme ne peut pas remplacer entièrement le rôle que les grands carnivores jouent dans la nature.

D'autre part, en chassant en meute, le loup est le seul prédateur capable de s'attaquer au sanglier, espèce qui se reproduit en nombre et qui cause beaucoup de dégâts dans les cultures. La corporation des chasseurs doit au monde agricole plus de 55 millions d'euros pour rembourser les dégâts provoqués par le grand gibier (85% sangliers).

Grâce au **tourisme vert**, le retour du loup devient une formidable opportunité économique. Il suffit d'observer comment il est présenté sur de nombreux sites touristiques (Parc National du Mercantour, etc...). Les **produits à l'image du loup** rapportent également beaucoup à l'économie française (cartes postales, livres, posters, films, dessins animés, masques, jouets, etc.).
A quand les droits à l'image pour les animaux ?



Photo Patrice Raydelet

«Comme autrefois : retour à la protection des troupeaux...»

La présence du loup amène les éleveurs à développer les moyens de protection des troupeaux, ce qui diminue fortement le risque de prédation. La combinaison « Berger, chiens de garde, clôture conforme » permet la meilleure efficacité. D'autres moyens d'effarouchement existent aussi comme les turbo-fladry, les fox lights, etc. Le loup est un animal très intelligent qui réussit parfois à passer à travers les mailles du filet. Chaque année en France, environ 10 000 ovins sont tués par des loups, et les éleveurs sont indemnisés. Ce dispositif est une "spécificité française" : nos deux proches voisins, Espagne et Italie, avec des cheptels ovins équivalents ou supérieurs au nôtre (et des populations de loups bien plus élevées), ont un taux de prédation beaucoup plus faible. Ce nombre de 10 000 ovins tués par des loups est certes infime en comparaison des **1 million d'ovins morts d'autres causes** (maladies, accidents, chiens errants), non indemnisés, et des 4 millions d'ovins tués chaque année dans des abattoirs français, mais il est déjà trop élevé. C'est une situation difficile à vivre pour les éleveurs, et ces dommages pourraient encore être réduits si les pratiques d'élevage évoluaient notablement, aidées par une recherche agronomique pauvre sur ce sujet. Les moyens de protection subventionnés par l'Etat (clôtures, chiens et leurs croquettes, salaire des bergers, cabanes, etc.) aident déjà les éleveurs, en plus des subventions ordinaires à l'élevage qui permettent de maintenir cette activité. Mais ces moyens pourraient être améliorés, optimisés, sans dépenser une plus grande quantité d'argent public.

Le loup n'est pas responsable de la concurrence étrangère qui impacte la filière ovine française. **Cette filière serait dans le même état SANS LE LOUP.** En 2015, seulement 43% de la viande ovine consommée en France était issue des abattages nationaux. La protection des troupeaux permet également de lutter contre les attaques de chiens errants et les vols de bétail. D'autre part, réduire la taille des troupeaux garantit un meilleur contrôle de l'état sanitaire des animaux « de consommation ». Certaines maladies du cheptel domestique pouvant aussi contaminer la faune sauvage.

«Et moi, suis-je en sécurité en forêt avec le loup ?» **Oui**

Le loup chasse surtout des grands herbivores, soit des quadrupèdes, animaux à 4 pattes. Il n'attaque pas l'homme (bipède), il en a peur. Vous pouvez continuer à vous promener tranquillement en forêt ! D'autre part, la rage, maladie qui a touché certains individus autrefois, a disparu en France depuis 2001.

Depuis le retour du prédateur, **AUCUNE ATTAQUE SUR HUMAIN.**

Nombre d'accidents de chasse sur humains : 2014/2015 : 122 (14 décès).

En 2016 : 146 accidents.

Les moustiques tuent plus de 2 000 000 d'humains chaque année dans le monde (paludisme).

Tous les « pro du loup » souhaitent réduire la prédation sur les animaux d'élevage, et que les éleveurs n'aient pas tous ces problèmes.

Ensemble nous pouvons agir pour le bien de tous en utilisant des méthodes plus efficaces et respectueuses de la nature.

Pour la cohabitation avec la faune sauvage, agissons intelligemment. Protégeons le loup. Protégeons les troupeaux.



CAP Loup = collectif de plus de 40 associations et plus de 200 000 adhérents
www.cap-loup.fr – www.polegrandspredateurs.org